

VACANCE D'EMPLOI

CADRE MEDICAL

Ouverture de place Comité de Secteur Hospitalier	Séance du 14 septembre 2026 (prolongation CA 02.02.2026) – pour ratification
Service	Psychiatrie
Type de poste	Médecin Hospitalier
Timat	8/10èmes
Exigences légales	Détenteur d'un diplôme d'études spécialisées en psychiatrie.
Conditions et compétences	- Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, spécialiste en psychiatrie - Expérience hospitalière de 5 ans minimum ; - Faire preuve de compétence médicales et scientifiques reconnues et indiscutables dans le domaine considéré ; - Démontrer ses connaissances et capacités de gestion ; - S'engager à prester au moins 7/10èmes temps au sein des hôpitaux de l'ISPPC - Assurer une activité clinique hospitalière et en consultation.
Conditions financières	Les rémunérations sont fonction de l'annexe financière du Règlement Général et Médical et sont soumises au Règlement d'Ordre Intérieur du service.
Date de clôture des candidatures	31 décembre 2026 (<i>date de la poste faisant foi avec accusé de réception ou/et date d'email faisant foi</i>)
Contact	Secrétariat de Direction Générale Stratégie Hospitalière Espace santé, Boulevard Zoé Drion 1, 6000 Charleroi Tel. : 071/92.00.39 – email : directiongeneralesec@chu-charleroi.be Contact : Docteur Godfroid, chef de service email : ivan.godfroid@chu-charleroi.be